


MISSION des GRANDS PROJETS du SUD-OUEST

 Réseau ferré de France
 7a, terrasse Front du Médoc
 33075 BORDEAUX CEDEX

 Réseau ferré de France
 2, Esplanade Compans Caffarelli
 31000 TOULOUSE

REUNION DE GROUPE DE TRAVAIL – GT6a

Relevé de conclusions

Groupe de travail Foncier et Patrimoine (Gironde - Landes) Réunion R1 - 26 Juin 2009 – Mont-de-Marsan

Date : 25/06/2009

Référence document : GPSO-09-ISA-1-CRT-0778-0b

Synthèse des échanges	Observations du groupe de travail
Présentation : <ul style="list-style-type: none"> - Du dispositif de concertation et d'études, - De l'approche RFF pour les GPSO - Des études en cours (desserte des agglomérations, de la mixité SR-GV et de la mixité fret) 	<p>Le groupe de travail s'interroge sur les dessertes du Béarn et du Bigorre. L'alimentation électrique de la LGV ainsi que la consommation d'espace et les servitudes associées au réseau RTE sont également une des préoccupations des participants.</p>
Présentation de l'approche de la problématique foncière.	<p><u>Anticipation des acquisitions foncières</u> Le conseil général de la Gironde indique qu'au vu des emprises importantes du projet, il est important d'engager au plus tôt des réflexions pour constituer des stocks fonciers.</p> <p><u>Jumelage avec les infrastructures pour diminuer l'impact foncier</u> Les acteurs de la profession sylvicole souhaitent un jumelage entre la LGV et les infrastructures existantes entre Captieux et Roquefort en signalant que la reconfiguration du massif liée à l'A65 est en train de se faire et risque d'être à refaire.</p> <p><u>Les réseaux (DFCI, VC...)</u> Le principe du rétablissement des réseaux est une attente forte du groupe de travail.</p> <p><u>Les compensations</u> La DRAF précise que le ratio peut théoriquement varier de 0 à 5 ha de compensation pour 1 ha déboisé. Pour l'A65, Monsieur le Préfet a retenu du 1 pour 1 avec une productivité équivalente.</p>
Lecture des critères pour les sous-thèmes « activités ». Ajustements des niveaux et des critères à retenir.	<p>Les demandes suivantes ont été exprimées par les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que le risque « feux de forêts » soit ajouté à la grille en enjeu très fort, - que les forêts soumises à <i>Plan de Garantie de Gestion Durable</i> soient incluses dans la grille, le niveau d'enjeu restant à déterminer - la réalisation d'une cartographie des enjeux économiques du territoire

Autres :	Le Service des Domaines propose, lors du GT de septembre, de faire une présentation des modalités d'acquisitions foncières à l'amiable.
Conclusion :	<ul style="list-style-type: none">- Anticiper le stockage foncier dès le choix du fuseau de 1000m environ,- le principe du rétablissement des réseaux (DFCI, pistes...) est acté, les modalités seront à travailler dès 2010 dans le cadre des études de définition de tracé ;- sur la méthode : grille à compléter du point de vue des risques tempête et incendie ;- alimentation énergétique des GPSO : informer sur les études en cours et initier des recherches sur des productions d'énergies à même d'alimenter les GPSO.
Pour mémoire :	<p>Collecte des données et informations : En l'absence d'indications contraires portées sur les courriers de RFF, les données des territoires doivent être envoyées à</p> <p>maud.gaide@snclavalin.com ou à son attention à l'adresse suivante : Société SNC Lavalin Département Infrastructures Transport Environnement 16 cours Jean-Bastiste Langlet 51100 Reims</p> <p>La transmission sous format SIG, à défaut sous format électronique (Cartographies, Autocad...) est à privilégier pour améliorer la fiabilité et la précision des données.</p> <p>Pour toute précision sur la collecte des données : Maud GAIDE au 03 26 77 61 78.</p>